**N° 7461**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Session ordinaire 2019-2020

**PROJET DE LOI**

**portant approbation de l’Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord relatif à la participation à certaines élections de nationaux de chaque État résidant sur le territoire de l’autre, fait à Luxembourg, le 18 juin 2019**

**Résumé**

L’objet du projet de loi est de pérenniser les droits actuels des ressortissants britanniques habitant au Grand-Duché du Luxembourg et des ressortissants luxembourgeois habitant au Royaume-Uni concernant la participation, en tant qu’électeur et en tant que candidats, aux élections locales dans le cas de la sortie du Royaume-Uni de l’Union européenne. Pour rester en ligne avec l’actuelle loi électorale, les ressortissants britanniques sont pourtant soumis à une clause de résidence au Luxembourg, tandis que ce n’est pas le cas pour les ressortissants luxembourgeois au Royaume-Uni.